



Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP)

(1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025)



Lynne Castonguay, secrétaire générale

Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP)

(Période s'étalant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025)

Informations générales

Entre le 1^{er} juin 2024 et le 31 mai 2025, le Secrétariat général a traité neuf dossiers. Deux dossiers ont fait l'objet d'une audience pendant la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025. À titre d'information, nous vous indiquons la date d'audience de dossiers ayant été traités durant la période examinée, mais entendus au cours de l'été 2025.

Faculté d'attache de l'appelante ou de l'appelant	Date du dépôt de l'appel	Objet de la demande	Audience	Statut du dossier
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires	5 juillet 2024	Échec d'un stage	4 septembre 2024	Grief rejeté. Dossier clos.
Faculté de droit	2 février 2025	Discrimination et manquement au devoir d'accommodement	--	En attente du mémoire de l'étudiant.
Faculté de droit	8 février 2025	Appel pour une éducation véritablement inclusive	--	En attente du mémoire de l'étudiant.
Faculté de droit	25 mars 2025	Demande d'admission au programme LLB	17 juin 2025	Grief rejeté. Complété au CAP. Révision judiciaire Cour du Banc du Roi : 5 septembre 2025 – Grief rejeté. Cour d'appel du NB – en attente.
Campus d'Edmundston	25 avril 2025	Contestation à une sanction de la doyenne pour fraude académique	7 août 2025	Grief rejeté. Dossier clos.
Campus d'Edmundston	28 avril 2025	Contestation à une sanction de la doyenne pour fraude académique	7 août 2025	Grief rejeté. Dossier clos.
Faculté des arts et sciences sociales	1 mai 2025	Échec dans un cours – révision d'une note	--	Dossier en suspens.

Campus d'Edmundston	5 mai 2025	Échec dans un cours – révision d'une note	28 juin 2025	Grief rejeté. Dossier clos.
---------------------	------------	---	--------------	--------------------------------

Attributions du Comité d'appel (CAP)

Au nom du Sénat académique, le Comité d'appel, dont les décisions sont sans appel :

- examine, juge et sanctionne tout grief présenté par une personne étudiante qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traitée injustement et lésée dans ses droits se rapportant à ses études;
- examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de toute personne étudiante;
- en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

Membres du Comité d'appel du Sénat académique en 2024-2025

Voici ci-dessous la composition du Comité d'appel du Sénat académique depuis l'adoption de la réforme des comités du Sénat académique (septembre 2023).

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Couturier, Jacques Paul (T) (Président)	Ancienne cadre ou ancien cadre académique, employé ou à la retraite, avec voix consultative	Nommé par le Bureau de direction du Sénat académique 2023 10 à 2026 10
Castonguay, Lynne	Secrétaire générale ou le secrétaire général avec voix consultative	D'office
Cormier, Marianne (T) (élue par le SAC – respect du mandat)	Doyenne ou doyen	Nommée par le VRER 2022 08 à 2024 08
Poitras, Gérard (T) (élu par le SAC – respect du mandat)	Doyenne ou doyen	Nommé par le VRER 2023 03 à 2025 03
Auger, Claudine (T) (élue par le SAC – respect du mandat)	Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Shippagan	Élue par le Sénat 2022 08 à 2024 08
Boucher, Carole	Membre du corps professoral du campus de Shippagan	Élue par l'APPUMCS 2023 11 à 2026 06
Fortin, Pierrette (Vice-présidente) (élue comme doyenne par le SAC - respect du mandat – transférée à un poste de prof.)	Membre du corps professoral du campus d'Edmundston	Élue par le Sénat 2022 11 à 2024 11
Lévesque, Robert (élu par le SAC – respect du mandat)	Membre du corps professoral du campus d'Edmundston	Élu par l'APPUMCE 2022 11 à 2024 11
Laplante, Gabriel	Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton	Élu par le Sénat 2022 08 à 2024 08
Godin, Jeanne (T)	Membre du corps professoral du campus de Moncton	Élue par l'ABPPUM 2022 08 à 2024 08

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
(élue par la SAC- respect du mandat)		
Wheaton, Stéfanie	Registraire, avec voix consultative	D'office
Boudreau, Yannick	Personne étudiante, membre du Sénat	Élu par le Sénat 2023 05 à 2025 04
<i>Six personnes étudiantes, dont au moins une de cycles supérieurs (deux par campus, les membres de chaque campus provenant de facultés ou secteurs différents)</i>		<i>Choisies par les associations étudiantes</i>
Rochette, Antoine (Élu par le SAC – respect du mandat)	1. Personne étudiante du campus de Shippagan	Choisie par l'AÉUMCS 2023 05 à 2025 04
Landry Roussel, Deaven	2. Personne étudiante du campus de Shippagan	Choisie par l'AÉUMCS 2023 10 à 2024 03
Thériault, Simon (Élu par le SAC – respect du mandat)	3. Personne étudiante du campus de Moncton	Choisi par la FÉCUM 2023 05 à 2025 04
Perron, Mathieu	4. Personne étudiante de cycle supérieur du campus de Moncton	Choisi par la FÉCUM 2024 05 à 2025 04
Godin, Abby (Élue par le SAC – respect du mandat)	5. Personne étudiante du campus d'Edmundston	Choisie par l'AGÉÉUMCE 2023 05 à 2025 04
VACANT	6. Personne étudiante du campus d'Edmundston	Choisie par l'AGÉÉUMCE
Mélissa Kate Lelièvre	La ou le responsable du Service des dossiers ou sa déléguée ou son délégué à titre de secrétaire du comité, mais sans y avoir voix délibérative	D'office

Note portant sur le droit de vote

À noter que la présidente ou le président siège sans voix délibérative conformément à l'article 43 des *Statuts et règlements*. Il en va de même pour la secrétaire générale, la registraire et la secrétaire d'assemblée.

Recommandation du CAP à la FSSSC

Dossier du 4 septembre 2024

Une personne étudiante a fait appel d'une décision concernant un résultat obtenu à un cours, demandant soit une révision de sa note, soit la possibilité de reprendre le cours dans un délai raisonnable. En raison de la structure du programme, le cours en question ne peut- être repris qu'à l'année suivante. La personne étudiante sollicite donc une reprise anticipée. Le Comité a étudié le dossier et a entendu plusieurs témoins. À l'issue de son analyse, le Comité a décidé de maintenir la décision de la Faculté des sciences de la santé et services communautaires, soit l'attribution de la note NS pour le cours concerné.

Recommandation : Le Comité d'appel du Sénat académique recommande à la Faculté des sciences de la santé et services communautaires d'examiner des pistes de solution visant à améliorer la flexibilité dans la planification des cours et des stages, afin de permettre aux personnes étudiantes ayant échoué de bénéficier d'une deuxième chance sans devoir attendre une année complète.

Remerciements

Nous tenons à remercier les membres, les intervenantes et intervenants, ainsi que les gestionnaires de dossiers pour l'excellent travail et collaboration tout au long de l'année. Merci beaucoup!

Lynne Castonguay
Secrétaire générale

Mélissa Kate Lelièvre
Secrétaire du Comité d'appel